

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

HOCHEDÉZ

Daniel

Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)/Membre

Élu(e) ou nommé(e) le : 26/01/2017

Déclaration déposée le : 24/09/2019 10:33:53

Renseignements personnels :

Année de naissance : 03/06/1950

Adresse :

[REDACTED]

[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Employeur : ASSEMBLEE NATIONALE de 01/2012 à 06/2013 Directeur du service des finances publiques (indice brut E2) Commentaire : Pour l'année 2012, il s'agit du montant imposable tel que notifié par l'employeur pour l'année entière. Pour l'année 2013, il s'agit de la rémunération du premier semestre, période de service actif (montant imposable tel que notifié par l'employeur)</p>	<p>2012 : 199213 € Net 2013 : 113456 € Net</p>
<p>Employeur : Ecole nationale d'administration de 01/2012 à 01/2014 vacations pour conférence</p>	<p>2012 : 345 € Net 2013 : 0 € Net 2014 : 338 € Net</p>
<p>Employeur : ASSEMBLEE NATIONALE de 07/2013 à 06/2015 Directeur des "services des bureaux" en position de "congé spécial" , indice brut E 2 Commentaire : Indice brut E2. Montant imposable communiqué par l'employeur</p>	<p>2013 : 74470 € Net 2014 : 137790 € Net 2015 : 90077 € Net</p>
<p>Employeur : Conseil de l'Europe de 06/2013 à 07/2013 Secrétaire parlementaire auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Commentaire : Activité exercée à la demande du directeur général des services législatifs de l'Assemblée nationale, qui assure, en liaison avec le Parlement britannique, un "renfort" aux services de l'APCE pendant les sessions de cette assemblée. Grade- échelon A3/1.</p>	<p>2013 : 3070 € Net</p>
<p>Employeur : Conseil de l'Europe de 10/2013 à 05/2015 Conseiller du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (grade-échelon A4/5) Commentaire : Activité exercée à la demande du directeur général des services législatifs de l'Assemblée nationale, qui assure, en liaison avec le Parlement britannique, un "renfort" aux services de l'APCE pendant les sessions de cette assemblée.</p>	<p>2013 : 5098 € Net 2014 : 19951 € Net 2015 : 9979 € Net</p>

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Employeur : Conseil de l'Europe de 10/2013 à 10/2016 Assistance au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe Commentaire : Activité exercée à la demande du directeur général des services législatifs de l'Assemblée nationale, qui assure, en liaison avec le Parlement britannique, un "renfort" aux services du CPLR pendant les sessions de cette assemblée.</p>	<p>2013 : 2275 € Brut 2014 : 4550 € Brut 2015 : 4450 € Brut 2016 : 4450 € Brut</p>
<p>Employeur : Sofreco de 03/2014 à 10/2014 Séminaire de formation des parlementaires de la République du Congo; appui à l'amélioration du cadre juridique du personnel de l'administration du Parlement congolais Commentaire : Intervention dans le cadre d'un programme République du Congo-Union européenne (renforcement de la gouvernance des finances publiques). Rémunération perçue par l'intermédiaire de mon autoentreprise créée en 2014, dont la radiation m'a été a été notifiée le 8 mars 2017.</p>	<p>2014 : 2303 € Net</p>
<p>Employeur : Sofreco de 09/2019 à 10/2019 Consultant, expert en appui au renforcement du contrôle parlementaire (non permanent) Commentaire : Il s'agit d'une mission d'expertise au Cameroun, réalisée pour la société Sofreco, qui s'est vu confier par la Délégation de l'Union européenne au Cameroun une prestation de service intitulée "Assistance Technique en soutien aux réformes de la gestion des Finances publiques au Cameroun". Mes prestations, qui ont débuté à la mi septembre 2019, ne peuvent excéder 330 jours ouvrés sur une période de trois années sont rémunérées 450 euros / jour ouvré. En outre, une allocation de logement d'un montant de 1250 euros par mois calendaire passé au Cameroun est prévue par le contrat.</p>	<p>2019 : 0 € Brut</p>

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Organisme : Centre d'Etudes Argonnais (CEA) de 01/2012 à 02/2017 Membre du conseil d'administration de l'Association depuis 2008 Commentaire : Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de Sainte-Menehould le 8 avril 1958 (J.O. du 25 avril 1958), avec siège social à l'Hôtel de ville de Sainte-Menehould. Le Centre d'Études Argonnais a pour but de faire mieux connaître l'Argonne, d'effectuer des études locales et régionales et d'organiser des manifestations culturelles. Elle publie une revue sur Internet : Horizons d'Argonne. L'association reçoit des subventions (modestes, de l'ordre de quelques centaines d'euros) des départements des Ardennes, de la Marne et de la Meuse, ainsi que de la ville de Vouziers.</p>	<p>2012 : 0 € Net 2013 : 0 € Net 2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net</p>

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : néant retraîtée

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
<p>Comité de Grasse de la Société nationale des membres de la Légion d'Honneur. Ce comité n'a pas la personnalité morale, qui appartient à la Société nationale, association régie par la loi de 1901, créée en 1921. Selon ses statuts, elle a pour objet de: 1) Concourir au prestige de l'Ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger.2) Promouvoir, dans la société française, les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse.3) Participer à des activités ou des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.</p>	<p>Vice-président du Comité de Grasse depuis février 2016; Président dudit comité depuis le 25 janvier 2017. Commentaire : Le Comité a perçu de la ville de Grasse en 2016 une subvention de 320 €. J'ai présenté pour 2017 une demande de subvention à la ville de Grasse. L'un des membres du Comité est sénateur des Alpes-Maritimes.</p>

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Néant	

Observations

Déclaration modificative : début d'une activité de consultant (rubrique n° 2 Activités de consultant).

Je soussigné Daniel HOCHEDEZ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 24/09/2019 10:33:53

Signature : Daniel HOCHEDEZ